

LE CHANTIER DU PAS DE L'OURS

Un mois après la reprise du chantier, une dizaine d'ouvriers supplémentaire est attendue pour porter à 70 le nombre d'intervenants au quotidien pour la création de la nouvelle route de desserte du Haut-Guil. Une 2ème base de vie a été créée afin d'accueillir tout ce monde sur le chantier. En ce début de mois de mai, les efforts sont concentrés sur six sites en particulier.

La grande paroi clouée côté Abriès : Avec ses 250 m de longueur, 30 m de hauteur et 16 km de clous à insérer dans le sol, c'est de loin l'ouvrage le plus important de la nouvelle route. Deux équipes travaillent depuis la reprise des travaux sur les extrémités de cette paroi clouée. Une nouvelle s'installera à partir de cette semaine au milieu de l'ouvrage.

La paroi clouée en milieu de parcours : Elle se situe sur le point haut de la route, environ à mi-parcours du nouveau tracé. Commencée elle aussi l'automne dernier, elle doit être terminée pour l'été, ce qui permettra alors de commencer à construire les massifs renforcés. Pour rappel, la différence entre une paroi clouée et un massif renforcé est l'angle d'attaque du chantier. Pour réaliser les parois clouées, les ouvriers déblaient, de haut en bas, des strates de 1,50 m de terre et enfoncez des clous dans le sol afin de soutenir la structure qui va retenir le talus. Dans le cadre d'un massif renforcé, après un petit travail de déblaiement du terrain, on construit, de bas en haut, un ouvrage de consolidation des pentes.

Les lacets définitifs et leurs voisins : En début d'hiver, deux lacets de la route définitive (côté Aiguilles) ont été mis en service, assurant une nette amélioration des conditions de circulation sur la route provisoire de desserte du Haut-Guil. Ces lacets se situent au niveau du chalet et les travaux de terrassement à proximité ont repris ce printemps afin de réaliser dans les plus brefs délais un lacet supplémentaire au-dessus et un en dessous de ceux déjà en service. Pour rappel, la nouvelle route compte 6 lacets côté Aiguilles et 3 côté Abriès-Ristolas.

La fin annoncée de la raquette de contournement : Afin de permettre le bon déroulé du chantier de la grande paroi clouée et assurer la sécurité des automobilistes présents sur l'itinéraire, une déviation du premier lacet côté Abriès-Ristolas sera mise en service à la fin du mois de mai. Elle permettra un accès direct au pont sans avoir à passer sous le chantier de la paroi clouée et annonce la fin de la raquette de retournement qui était utilisée jusqu'à présent au niveau du camping. Le camping sera fermé cet été en raison des nuisances liées aux travaux. D'autant que les amplitudes de travail vont être accrues pour les 15 personnes qui s'activent sur cette paroi clouée. Présence quasi-permanente, bruit, poussière liée au déblaiement et au forage ne permettent pas d'envisager une ouverture. Ce qui ne veut pas dire que les autres campings de la vallée ne seront pas ouverts.

Le pont provisoire réservé aux véhicules de chantier : Installé il y a une quinzaine de jours, il sera mis en service vers le 13 mai. Réservé aux véhicules de chantier, il leur permettra un accès à la zone de dépôt des déblais tout en limitant le croisement des flux de circulation grand public.

Le remplacement du Pont du Peynin : Gardera-t-il ce nom ou en trouvera-t-il un nouveau ? Toujours est-il que le pont du Peynin ne sera plus en service l'hiver prochain. Il sera remplacé par un ouvrage qui se situera 250 m plus loin en direction d'Abriès-Ristolas. 50 m de long ; 10 m de large (composés de 2x3 m de voies de circulation, d'un trottoir d'1,50m de large et d'un trottoir technique). Le



Cela fait plus d'un mois que les travaux ont repris au Pas de l'Ours pour la poursuite de la construction de la nouvelle route



Le pont provisoire mis en service à la mi-mai sera réservé aux véhicules de chantier, tandis que le pont Peynin sera remplacé



Les matériaux issus des zones en déblais seront réutilisés lors de la poursuite du chantier

début du mois de juin verra le commencement des travaux d'assise de l'ouvrage qui sera livré en brut à la circulation pour l'hiver prochain.

Objectif : réemployer les matériaux sur le chantier et utiliser les matériaux à proximité. Après des premières estimations, un potentiel de 20 à 30 000 m³ de matériaux issus des zones en déblais semble pouvoir être réutilisés sur le chantier. « C'est très important pour le Département car cette réutilisation des matériaux a deux incidences très importantes pour le chantier, note Marcel Cannat, vice-Président du Département en charge des routes. La première est financière. La différence entre le rempli de 20 et de 30 000 m³ se chiffre en quelques dizaines de milliers d'euros. Et la seconde est environnementale. C'est la raison pour laquelle le Département et les entreprises avec lesquelles il travaille mettent tout en œuvre pour optimiser les matériaux. Des analyses sont en cours afin d'affiner notre aptitude à les réemployer. » Dans la même logique, le Département s'est associé à la Communauté de Communes du Guillevin, pour réaliser une plage de dépôt du torrent du Peynin, destinée à limiter les effets de ses crues dévastatrices. Cette réalisation implique un déblai important du torrent au niveau de la confluence avec le Guil, dont les matériaux peuvent être utilisés directement dans le chantier de la déviation du Pas de l'Ours.

Avec les travaux 2019, Marcel Cannat et ses équipes entendent bien apporter un retour à des conditions de circulation normales dans le Haut-Guil l'hiver prochain. « Et toujours faire en sorte que cette situation, liée à un phénomène naturel déplorable, nuise le moins possible au Haut-Guil. Voire lui apporte un souffle nouveau. »

(Retrouvez cet article sur notre site www.alpes-et-midi.fr)